

Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: 18 (1972)

Heft: 2

Anhang: [Nouvelles locales] : Algérie, Liban, Lybie, Maroc, Tunisie, Viêt-Nam du Sud

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

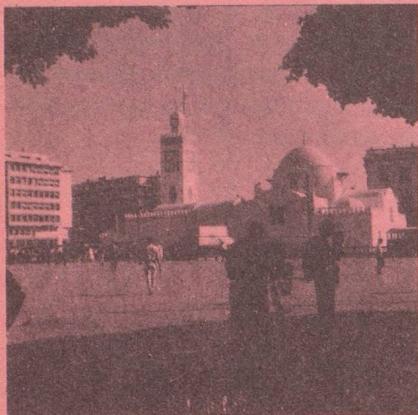
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALGERIE



Alger

Ambassade, 27 boulevard Zirout-Yousef (Algérie), de 9 h à 12 h du lundi au vendredi), case postale 382, Alger (République Algérienne).

Boules

Remise du Challenge Soldati

La compétition terminée, les joueurs des deux quadrettes masculines, en ce 12 décembre, avaient le même sourire, les vainqueurs concédant volontiers aux vaincus que la chance du jour seule était de nature à expliquer la défaite des un ou le succès des autres.

Le challenge Soldati se disputait donc entre deux quadrettes, l'une constituée de Suisses, l'autre composée de sympathisants, fidèles du Club Suisse : il s'agissait de savoir qui le remporterait de façon définitive.

Les Suisses, battus la fois précédente en trois manches, eurent à cœur de se racheter et gagnèrent en deux manches séparées d'un casse-croûte apprécié durant lequel la sagesse leur dicta de conserver « bon pied, bon œil ». Ce qui leur permit de vaincre leurs valeureux adversaires et de se voir attribuer le challenge.

Quant à la partie qui opposa les équipes féminines homologues, elle revint aux joueuses sympathisantes qui ne connurent pas la malchance des messieurs.

Noël

Noël, c'est la fête des enfants mais c'est aussi la grande affaire des parents. Elle eut lieu cette année le 18 décembre à la Maison Suisse de la Bouzaréah à Alger, en présence de M. Grandjean, Ambassadeur.

A seize heures, quand tout ce petit monde s'assit pour le goûter — œuvre de dames toujours aussi dévouées — sur le sapin décoré et sur les tables, les bougies étaient allumées.

Un trio d'adolescents se révéla à nous, interprétant fort bien quelques chants de circonstances en attendant l'apparition du Père Noël.

Et il arriva enfin — comme il était espéré ! — Annoncé par des anges et de jeunes bergers qui, rapidement, créèrent ce climat si particulier à cette grande fête qu'est Noël, et si propice à l'impatience toujours anxieuse qui précède la venue du Père Noël. Félicitant les uns, morigénant les autres, celui-ci sut, une fois encore, se montrer magnanime et distribua à tous, quels que fussent les mérites de chacun, un grand sachet rempli de friandises.

**

Nos compatriotes de langue allemande, domiciliés dans l'Algérois, sont avisés de l'arrivée à Alger de M. le Pasteur N. Sagitarius, nouveau ministre d'expression allemande.

L'intéressé peut être atteint par le pasteur de l'Eglise réformée d'Algérie, 31, rue Reda-Houhou, Alger.

**

En date du 21 décembre 1971, la République Algérienne Démocratique et Populaire et la République Fédérale d'Allemagne ont décidé de renouer les relations diplomatiques rompues à fin mai 1965.

Par conséquent, le mandat qui nous avait été confié par la R.F.A. de défendre ses intérêts auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire a également pris fin à cette date.

LIBAN



Beyrouth

Ambassade, Immeuble Achou, rue John-Kennedy (de 9 h à 12 h du lundi au samedi), case postale 172, Beyrouth (Liban). Tél. : 340-646 et 340-647.

Une sortie du Cercle Suisse de Beyrouth

Les activités du Cercle sont aussi nombreuses que variées. Après les pique-niques qui nous réunissent dans des

sites toujours agréables pour déguster choucroute ou raclette, les rallyes automobiles, soirées créatives et dansantes, nous nous sommes retrouvés cette fois à Lattaquieh, port de Syrie à 250 km de Beyrouth.

Sortie très agréable qui, durant trois jours, nous a permis de faire plus ample connaissance avec le passé, sous la conduite très intéressante d'un archéologue, époux de l'une de nos compatriotes, d'abord par la visite de la forteresse de Saladin ou Qualat Sahyoun, situé à une trentaine de kilomètres dans la montagne à l'est de Lattaquieh. Les croisés en avaient fait une des plus puissantes places fortes de la principauté d'Antioche au XII^e siècle. Les origines de Sahoun sont beaucoup plus anciennes ; déjà, avant la conquête d'Alexandre le Grand (333 av. J.-C.) les Phéniciens d'Arvad y avaient établi un poste militaire pour assurer la défense de leur principauté. Les Byzantins y laissèrent une garnison par la suite, puis, les Francs s'en emparèrent probablement au début du XII^e siècle. Située sur un promontoire, dans un paysage d'une beauté sauvage, la forteresse garde encore beaucoup de majesté.

L'après-midi, nous remontons le temps pour arriver dans une plus haute antiquité. Nous voici à Ugarit, Ras Shamra, époque néolithique du 5^e millénaire. Sa découverte est récente, elle a été faite fortuitement en 1928, et dès 1929, des fouilles systématiques, auxquelles a participé l'un de nos compatriotes, ont permis de tirer de l'oubli cette principauté phénicienne dont l'importance dans l'histoire des anciennes civilisations orientales est considérable.

Le soir, la bonne humeur, qui nous emplit tous durant ce voyage, trouve son expression en une joyeuse partie de danse.

Le lendemain : visite du Margat des Croisés, Qualat Markab, construite sur les flancs d'un ancien volcan, cette forteresse, qui occupe un éperon rocheux, domine le littoral entre Baniyas et Tartous ; elle est mieux conservée, et nous imprégne de sa force et de sa grandeur.

Sur le chemin du retour, nous nous arrêtons à Tartous, construite sur l'emplacement de la ville antique d'Antaradus. En 1183, les Templiers s'y installèrent et la ville devint par la suite leur principale forteresse. Une cathédrale fortifiée, datant de cette époque, a été transformée en musée archéologique, où des pièces fort intéressantes sont exposées.

C'est là que nous prenons congé les uns des autres, heureux et contents, les yeux et les oreilles emplis de ce prestigieux passé.

Au nom des soixante-dix personnes qui ont participé à cette sortie, il me reste à remercier notre Président pour son initiative et son souci de bonne organisation qui ont permis la réussite de

Message consulaire Activité des Sociétés

cette excursion dont on se souviendra. Avec l'espoir de se retrouver bientôt en aussi grand nombre, en d'autres sites, en d'autres lieux.

C. G.
Cercle suisse de Beyrouth,
Case postale 172.

Association des Dames Suisses au Liban

L'Association des Dames Suisses au Liban a été fondée le 7 mars 1968 suivant une heureuse idée de Mme André Dominicé, femme de notre ancien ambassadeur. Cette association répondait à un besoin général qui fut prouvé par l'accueil extrêmement favorable que l'A.D.S. a rencontré auprès des dames de la colonie suisse au Liban. A la fin de l'année 1971 nous comptions cent membres.

Chaque mois nous organisons une assemblée avec conférence ou film traitant des sujets d'ordre général. Un ouvrage a lieu une fois par semaine, rencontre qui permet de mieux se connaître tout en confectionnant des vêtements pour les déshérités.

A la Saint-Nicolas, nous avons une vente de gâteaux et chocolats suisses qui a lieu au domicile de l'ambassadeur et a remporté un grand succès et au printemps, soit un bazar, soit un concert, loterie ou séance de cinéma. A chaque assemblée, les dames présentes apportent 1 kg ou plus de denrées de première nécessité pour nos protégés, c'est notre semaine du kilo.

Les recettes de ces différentes manifestations sont destinées à quelques œuvres libanaises auxquelles les dames suisses s'intéressent spécialement, soit par un travail actif, soit par suite de la présence de personnel suisse.

Nous ne voudrions pas terminer cet article sans remercier spécialement notre ambassadrice, Mme Charles-Albert Dubois, qui, sans compter sa peine, met toujours à disposition la résidence pour nos ventes de la Saint-Nicolas.

Association des Dames Suisses
au Liban,
Case postale 172.

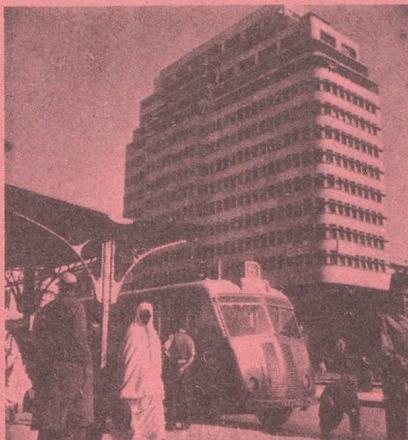
Libye

Ambassade : Tripoli, 230, sh. Istiklal, POB 439 tf. 32.416 - 40.349

Réception : tous les jours sauf le dimanche et les jours fériés, de 10 à 13 h et, en dehors de cet horaire, sur rendez-vous.

M. Christian Gander, Chargé d'affaires a.i. est en congé en Suisse. Durant son absence de 3 semaines, M. J.-M. Débœuf, vice-consul a assumé la responsabilité de l'ambassade en qualité de chargé d'affaires intérimaire.

MAROC



Casablanca

Consulat, 79, Mahaj Al-Hassan Attani (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi) (avenue Hassan II), case postale 5, Casablanca (Maroc).

SWISSAIR VOUS COMMUNIQUE SON NOUVEL HORAIRE DU 1-11-71 AU 31-3-72

Permettez-nous de relever les quelques points suivants concernant, en particulier, nos liaisons au départ du Maroc, à savoir :

— Au départ de Casablanca-Nouaceur, Swissair continuera, comme pendant l'horaire d'été dernier, à assurer trois fréquences par semaine vers la Suisse et vice-versa par Douglas DC 9.

Tous les samedis, vol direct sans escale Casablanca-Genève et vice-versa. Les mercredi et dimanche, vols directs Casablanca-Genève-Zurich via Malaga.

— En plus, en pool avec Swissair, Royal Air Maroc opérera, durant cet hiver, deux fréquences hebdomadaires : Agadir-Casablanca-Genève-Zurich et vice-versa les jeudis par Caravelle, et les dimanches par B 727.

— Ces cinq vols Swissair/R.A.M. assurent, via les « gateways » de Genève ou Zurich, de nombreuses correspondances directes et immédiates vers la plupart des capitales et villes importantes du monde.

**

Vacances en Suisse

A l'attention des parents désireux d'envoyer leurs enfants (de 7 à 16 ans) en vacances en Suisse dans le cadre du programme Pro Juventute de juillet à septembre 1972 :

Afin de permettre une bonne organisation de ces vacances, les parents intéressés sont priés de prendre contact avec nos services de l'ambassade ou du Consulat AVANT FIN JANVIER 1972.

Il est de l'intérêt des parents de faciliter la coordination du travail de nos Autorités.

1971

L'année a été difficile pour le Maroc, tant du point de vue économique que politique. Il est vrai que dans le monde entier, il en a été un peu partout de même : récession dans les affaires, troubles monétaires et chômage plus ou moins accentué.

Pour ce qui est de notre cher Maroc, il faut reconnaître, en faisant la rétrospective de dix ans, que le pays a progressé dans tous les secteurs. Une agriculture de plus en plus développée, une exploitation phosphatée qui plafonne au double de 1960, des industries de chaîne de montage de voitures, de pneumatiques en expansion continue, une exportation de primeurs-agrumes, produits de pêche et conserves de toutes sortes ont été groupés dans un organisme intelligemment conçu, des plantations de betteraves et les usines sucrières suffiront bientôt à la consommation du pays, des barrages déjà en exploitation, d'autres en construction, un tourisme qui a pris un essor rapide, une stabilité politique et monétaire et d'autres facteurs positifs que j'oublie, font que nous sommes en droit d'espérer pour nos amis marocains et nous-mêmes, que demain sera meilleur qu'aujourd'hui.

Abordons donc l'année 1972 avec le sourire, que le passé que nous venons d'évoquer justifie pleinement.

Je termine mon dernier message des Suisses au Maroc pour 1971 en souhaitant à tous bonne Fête et bonne et heureuse Année. Je passe la plume à l'ami Schümperli, Président du Cercle suisse de Casablanca.

CERCLE SUISSE DE CASABLANCA

Nos premières rencontres à la rentrée des vacances furent placées sous le signe des départs. C'est ainsi que le 12 octobre un grand nombre de nos compatriotes se réunirent pour un déjeuner en l'honneur de notre Ambassadeur, M. Jean Straehlin qui, arrivé au terme de sa carrière, a quitté le Maroc pour se retirer dans sa propriété du midi de la France.

Ce fut ensuite le 6 novembre, en l'honneur de notre Vice-Consul et Mme Gerber, qu'une soixantaine de convives se retrouvèrent. M. Gerber, muté à Nice, a donc également pris le chemin de la Côte d'Azur. Par leur participation très nombreuse à ces réunions et leur contribution pour l'achat d'un souvenir de valeur à chacun des partants, nos compatriotes ont tenu à exprimer leur sympathie et leurs regrets de les voir quitter ce pays. C'est ce que le Président souligna dans de brèves allocutions en for-

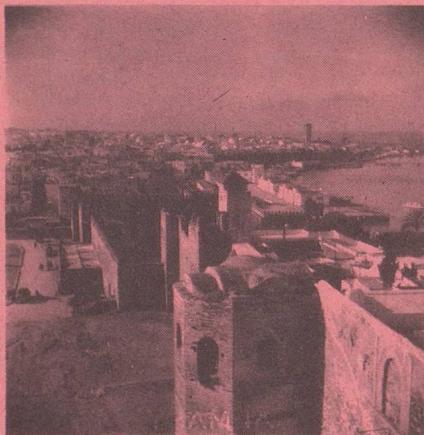
mulant des vœux pour leur nouvelle situation.

Le 17 novembre une nombreuse assistance a applaudi une projection de diapositives que M. Pierre Bossy, Président de la S.H.B., avait rapportées d'un voyage, lequel partant de Fribourg, nous mena à Florence, Rome, Napoli, Capri, Pompei et retour.

Enfin, le 1^{er} décembre, près de 80 convives se retrouvaient pour déguster une choucroute succulente et bien à point. Toutes ces manifestations ont permis à nos nouveaux gérants, M. et Mme Carrio, de se faire connaître et de prouver leurs talents culinaires et d'organisateurs.

Saluons aussi l'arrivée de M. Bianda, Vice-Consul, et Mme, qui nous viennent de Gênes d'où ils apportent les salutations de M. le Consul général J. Birchler et de M. A. Gianoja, dont le séjour au Consulat de Casablanca n'est pas oublié par nos compatriotes.

MAROC



Rabat

Ambassade, square Condo-de-Satriano (de 9 h à 12 h du lundi au vendredi ou sur rendez-vous), case postale 169, Rabat (Maroc). Tél. : 91-310-24.

LE COIN DES JEUNES

La plupart d'entre vous ignorent probablement que le Secrétariat des Suisses de l'étranger édite une petite brochure ayant comme titre « Revue des Jeunes Suisses de l'étranger » et « Weltschweizer » pour l'édition en allemand. Cette revue paraît tous les deux mois en allemand, français et italien. Elle traite des sujets très variés, mais toujours très intéressants. ABONNEZ-VOUS... C'EST GRATUIT pour les jeunes de 15 à 25 ans, 7 F par an pour les autres. Si cela vous intéresse, le Président Schümperli se fera un plaisir de vous envoyer un numéro spécimen.

Le SERVICE DES JEUNES du Secrétariat organise également tous les ans des camps de vacances, en hiver et en été. Ces camps acceptent en général des

Suisses de l'étranger de 16 à 25 ans ; leur durée est de trois semaines environ et la région parcourue varie d'une année à l'autre (car il s'agit de camps itinérants). L'été passé ce fut dans les Grisons et l'année précédente dans le pays de Vaud. Malheureusement, nous avons toujours reçu ces programmes trop tard pour nous permettre de les publier dans le « Bulletin » à temps. Mais nous sommes sûrs qu'il y a au Maroc de jeunes compatriotes, garçons et filles, qui aimeraient participer à un de ces camps. Nous les invitons à se faire connaître dès maintenant au Cercle Suisse de Casablanca pour pouvoir leur envoyer le programme détaillé dès qu'il sera connu.

Carnet rose

- MONOD Marie-Laure, fille de Pierre François et de Ninette née Avidan, née à Lausanne, le 15 juillet 1971.
- CAPT John Frédéric, fils de John André Mathieu et de Ida née Russo, née à Casablanca, le 3 octobre 1971.
- ZIMMERMANN Muriel, fille de Beat et de Marie-Josée Eugénie Pierrette née Jehl, née à Casablanca, le 4 octobre 1971.
- LUCCINI Rafaële, fils de Angelo Giacomo et de Jocelyne Gabrielle Fedora née Patart, née à Casablanca le 7 novembre 1971.

Le rédacteur adresse ses félicitations aux heureux parents et tous ses vœux aux nouveau-nés.

Adresses utiles :

- Casablanca : Cercle Suisse, 27, rue Félix et Max-Guedj (Henri-Dunant).
- Casablanca : Cercle Suisse, Président : M. René Schümperli, Etablissements Bouchardon et Cie, 218, boulevard Rahal El Meskini — Tél. 630-41 — Dom. : 603-29.
- Rabat : Union suisse, Président : M. Albert Manuel, 12, rue de Khénifra. Tél. 220-37.
- Casablanca-Oasis : Société helvétique de Bienfaisance, Président : M. Pierre Bossy, 77, rue Pierre-Teuler. Tél. 545-69.
- Tanger : Cercle helvétique, Président : M. Jean-Paul Oberholzer, Villa Maiti, 6, rue de Cordoue (Park Brooks).
- Meknès-Fès : Cercle helvétique, Président : M. Jean-Paul Mossberger, Pâtisserie du Marché, Meknès. Tél. 212-65.
- Agadir : M. Jean-Jacques Leuzinger, Vice-Consul honoraire, 55, Cité Suisse, B.P. 263. Tél. 21-98.

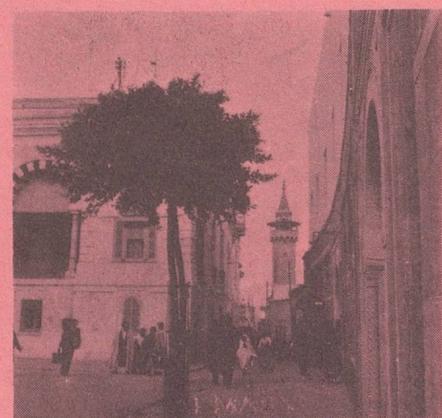
Communications

- Ambassade de Suisse à Rabat : square Condo des Satriano, B.P. 169, 9 h - 12 h ou sur rendez-vous l'après-midi, samedi excepté. Tél. 310-24.
- Consulat suisse à Casablanca : 79, avenue Hassan-II, B.P. 5, Casablanca, 9 h - 12 h, samedi excepté, ou sur rendez-vous. Tél. 602-11.

— Agence consulaire à Tanger : M. André Recordon, Vice-Consul honoraire, 3, rue Henri-Regnault. Tél. 347-21.

— Agence consulaire à Agadir : M. Jean-Jacques Leuzinger, Vice-Consul honoraire, 55, Cité Suisse, B.P. 263. Tél. 21-98.

TUNISIE



Informations officielles

Ambassade en Tunisie :

Adresse : TUNIS, 17, avenue de France (Tél. 245-033).

Réception : Tous les jours (sauf le samedi et les jours fériés) de 10 à 12 heures ou sur rendez-vous.

LA VIE DE LA COMMUNAUTE SUISSE EN TUNISIE

Où se retrouvent les Suisses ?
Wo treffen sich die Schweizer ?

à Tunis : Se renseigner auprès du Vice-Président de l'Union suisse, M. Kenneth Perrier, Directeur de Swissair (Tél. 256-744).

à Sousse : S'informer auprès de M. Eugène Chollet, Président de l'Union suisse, Conseiller du Directeur de l'Ecole hôtelière de Sousse (Tél. 03/21-618).

à Tabarka : Prendre contact avec M. Jacques Stebler, Directeur de l'Ecole tuniso-suisse d'Economie forestière et Pastorale (Tél. bureau : 48 - privé : 125 par le 15).

Correspondants de l'Ambassade

Sousse : M. Eugène Chollet, Conseiller du Directeur de l'Ecole hôtelière de Sousse (Téléphone : 03/21-618).

Tabarka : M. Jacques Stebler, Directeur de l'Ecole tuniso-suisse d'Economie forestière et pastorale (Tél. bureau : 48 - privé : 125 par le 15).

Nommés délégués par « Terre des Hommes » en République tunisienne, M. Mario Carera, assistant social diplômé, et son épouse, Mme Liliane Carera, ergothérapeute diplômée, ont pris leurs fonctions le 1^{er} octobre. Mme Denise Crettol, infirmière et sage-femme, mise à la disposition de l'Hôpital de Jendouba par « Terre des Hommes », est arrivée en Tunisie dans le courant du mois de novembre.

**

Un « Radiomètre du Dr Astrup » offert à l'Hôpital Habib-Thameur, à Tunis, par le Service des œuvres d'entraide internationale du Département politique fédéral, à Berne, a été remis par le Professeur Charles Hahn, spécialiste en chirurgie thoracique et cardio-vasculaire, au Docteur Fourati, chirurgien en chef de l'hôpital.

**

M. et Mme Grandjean ont quitté la Tunisie à la fin du mois de décembre pour aller s'établir à Istanbul.

**

Soirée helvétique

Pour rompre avec la tradition qui veut que les membres de l'Union Suisse de Tunisie se réunissent pour les diners de l'Amitié à l'Hôtel Majestic, cette fois-ci, ce furent nos amis Lohner qui nous recevaient dans leur belle maison de la colline Notre-Dame, à Tunis, un mercredi d'octobre, après une séance éclair du Comité.

Soirée bien gaie de conversations, de jeux, agrémentée d'un excellent buffet bien arrosé, que nos amis Pescini avaient en grande partie fait venir de Suisse, plus exactement et bien entendu du Tessin, ceci malgré les difficultés de transport...

Comment ne pas s'en souvenir rétrospectivement avec joie tout en espérant que, peut-être, l'un ou l'autre de nos compatriotes voudra bien récidiver en 1972, pour le plus grand plaisir de la Communauté suisse.

Mille merci à nos amis, sans oublier les dirigeants du « Majestic » qui avaient monté avec beaucoup de goût et de raffinement ce buffet exceptionnel.

K.A.P.

Fête de Noël de la Communauté suisse de Tunisie

Comme de coutume, l'Hôtel Majestic a abrité la fête de Noël organisée par l'Union suisse de Tunisie le 18 décembre.

Selon la tradition, la fête a été inaugurée par le goûter des enfants, très excités à l'arrivée du Père Noël chargé de cadeaux. Les auditeurs du Service suisse des ondes courtes pourront d'ailleurs assister en émission différée au Noël des jeunes Suisses de Tunisie,

puisque la S.S.R. a dépêché sur place l'un de ses reporters des programmes en langue italienne, M. Giorgio Pagani, qui a enregistré sur bande les productions de nos jeunes concitoyens qui, par leur enthousiasme et leur joie juvénile ont, cette année aussi, largement contribué au succès de cette petite fête. Un théâtre de marionnettes, animé par quelques enfants, a donné un intérêt tout particulier à cette réunion.

Les nombreux cadeaux distribués, le dernier gâteau disparu et l'écho des chants et poésies de circonstance enveloppé, l'arbre de Noël magnifiquement décoré s'est rallumé pour le dîner des aînés qui, de leur côté, ont également répondu très nombreux à l'invitation lancée par le Comité de l'Union suisse. Nous remercions tous les membres de la Communauté qui ont bien voulu donner un coup de main aux organisateurs pour assurer la pleine réussite de la fête de Noël des Suisses de Tunisie.

Prochain dîner de l'amitié

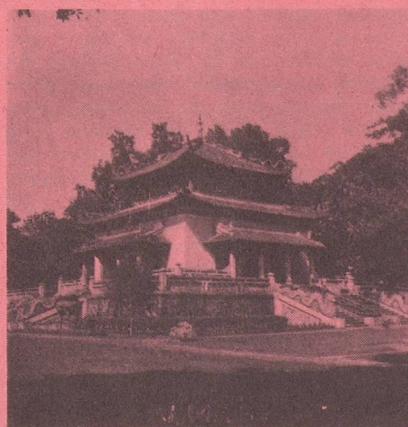
Nos compatriotes seront heureux d'apprendre que pour le premier dîner de l'Amitié de 1972 qui est d'ores et déjà fixé au mardi 8 février, l'Union suisse a invité M. Maurice Jaccard, avocat, Conseiller scientifique, Chef du Service des Suisses de l'étranger du Département politique fédéral, qui nous donnera une conférence.

Au cours de sa visite, M. Jaccard recevra dans les locaux de la Chancellerie, avenue de France, 17, les compatriotes qui auraient des problèmes personnels à lui exposer.

Le Comité est particulièrement satisfait de cette visite et il en remercie M. René Stoudmann, notre Ambassadeur, qui a bien voulu se charger de nous en faciliter l'organisation.

Eug. Chollet.

Viêt-Nam du Sud



Ambassade : Saigon, 26, rue Gia-Long, 3^e ét. Boîte postale 466, Saigon. Tél. : 22.396.

Heures de réception : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h, ou sur rendez-vous. La représentation suisse à Saigon, consulat depuis 1926 et consulat général dès 1958, a été élevée le 1^{er} décembre 1971 au rang d'Ambassade.

Le Gouvernement de la République du Vietnam a donné son agrément à la désignation comme Ambassadeur de Suisse de M. Charles Müller, résidant à Djakarta. M. l'Ambassadeur Müller a présenté ses lettres de créance au Président Nguyen Van Thieu en date du 17 décembre. Un Chargé d'Affaires ad interim dirigera l'Ambassade en l'absence de l'Ambassadeur.

Après un séjour de plus de quatre ans, M. Jean-Pierre Weber, Consul général a quitté définitivement le Vietnam en décembre. Avant leur départ, M. et Mme Weber ont donné une brillante réception à laquelle assistaient tant membres du gouvernement et du corps diplomatique que compatriotes et hommes d'affaires saïgonnais.

Le nouvel Ambassadeur, M. Charles Müller, a saisi l'occasion de son premier passage à Saigon pour réunir nos compatriotes à l'Hôtel Caravelle, le 20 décembre, et ce fut pour tous une agréable prise de contact.

**

† Théodor Réal : pionnier de l'aviation suisse

En examinant la vie trépidante de Théodor Réal*, deux éléments ressortent : la forte personnalité du défunt, et les changements fondamentaux qui se sont produits au cours de la vie de cet homme. « J'ai vécu le temps d'une époque libérale qui s'est estompée et qui a fait place à quelque chose de nouveau ! »

Son désir le plus secret était de parvenir à l'âge de cent ans, afin de connaître le résultat qui allait sortir de cette marmite à sorcières. Bien que son désir n'ait pas été assouvi, il a néanmoins fait une carrière extraordinaire pendant l'une des périodes les plus intéressantes de l'histoire.

« Enfant j'ai appris à conduire le premier vélo de Schwyz (mon lieu d'origine), composé de deux roues en bois. En même temps, j'ai admiré la première auto à vapeur avec laquelle un touriste étranger effrayait la Suisse centrale. » Son père, médecin renommé de l'endroit, faisait toujours les visites à ses malades au moyen d'une calèche, avant de se procurer l'une des premières voitures électriques. La taxe d'usage pour une telle visite se montait à 50 cts. Pour les besoins ménagers, il fallait puiser l'eau du puits au moyen d'un broc, car il va sans dire qu'au moment de sa jeunesse, le canton de Schwyz ne connaissait encore l'eau sous pression.

On peut dire que Réal a contribué à la transformation de ce temps idyllique

pour nous permettre d'atteindre la lune. Sa participation aux changements n'était pas directement d'ordre technique, cette dernière lui faisait horreur, et ce ne fut que sous la pression de son père qu'il termina ses études d'ingénieur sur machines. Mais son incessant besoin d'entreprise et son goût d'aventures le poussèrent à entreprendre le premier vol au-dessus de Darmstadt, puis à effectuer le vol extraordinaire Darmstadt-Bâle, ce qui a certainement contribué à populariser l'aviation.

* Th. Réal nous a laissé une quantité de notes, de lettres et un journal dont nous parlerons par la suite.

Les notes suivantes illustrent l'esprit de pionnier qui régnait au début de l'aviation. Elles datent de la période où il était instructeur de cavalerie au service des gardes du corps de la ville de Darmstadt. C'est là aussi qu'il eut l'occasion de faire ses premières expériences de vol dans la fameuse école de pilotes d'Euler.

Il effectua son premier bond après d'abondantes notions théoriques, un vol comme passager et quatre essais de roulage. « Hier, pour la première fois, j'ai effectivement volé. La première fois, j'ai parcouru la piste assez bien et volé quelques centaines de mètres à environ un mètre de hauteur, le retour fut sans histoire. Au cours du deuxième décollage je m'élevais de 8 mètres sur une distance de 400 mètres. Soudain, une détonation se produisit et quelque chose me tomba sur la tête. Je coupai le contact et atterris : un cylindre avait explosé et c'est la bougie qui m'avait atteint. Sans cet incident, j'aurais réussi ce jour-là mon brevet de pilote. Mais maintenant, comme il n'y avait plus d'appareil en bon état, je dus attendre que le mien fut réparé. »

Après huit vols en ligne droite, sur une distance de 800 mètres à environ 5 mètres de hauteur, il était prêt à se présenter aux épreuves pour l'obtention du brevet. « Trois fois deux tours au-dessus du terrain d'aviation et un atterrissage à moins de 150 m d'un point désigné à l'avance, telles furent les exigences. Tout se déroula admirablement. »

L'épreuve suivante consistait en un vol d'une durée de 60 minutes : « ... Je me sentais poussé vers le sol, mais un instant plus tard un nouveau coup de vent me renvoyait vers le firmament. Au début, je dus réprimer l'envie qui me tenaillait d'atterrir, et je ne sais si ce sentiment s'appelle la peur, néanmoins ce que je redoutais le plus n'était point de m'écraser au sol, mais mon absolue impuissance, comme un petit garçon qui n'arrive pas à retrouver le chemin de son foyer. » « ... Après une demi-heure, je retrouvais mon équilibre et jusqu'à la fin de cette épreuve, mon moral resta au beau fixe... »

Après son premier vol plein d'hardiesse au-dessus de Darmstadt, au cours duquel « il frisa en toute quiétude les toits, rues et cours de la ville », l'idée

lui vint d'aller à Berne « afin de montrer aux Sages fédéraux quelle magnifique machine de guerre l'avion peut être ». Par-là, il réalisait l'un de ses désirs les plus secrets. Il effectua bien-tôt ce vol qui se termina brillamment, bien que la première étape qui le conduisit à Bâle fut semée d'embûches et l'empêcha de se rendre à Berne, sa machine s'écrasant sur le mont Hauen. « Mon état d'âme était tel que dix minutes avant que l'accident ne se produisit, je n'avais pu retenir mes larmes en survolant Liestal et en voyant se dérouler sous moi cette Suisse magnifique. »

Réal était déjà convaincu de la supériorité militaire des avions face aux zeppelins, conviction fortement contestée à cette époque. Grâce à ses interventions, une aviation militaire suisse fut créée, dont il eut le premier commandement lors du déclenchement des hostilités. Ses capacités passionnèrent d'autres personnes, et sa persévérance à surmonter les difficultés enthousiasmèrent. Ceci le conduisit au succès bien mérité. Mais en 1916, déçu, il se retira du commandement des troupes d'aviation, car on lui avait refusé les crédits nécessaires à l'extension et l'assurance de la continuité de la nouvelle arme.

Un épisode moins connu de la vie de Réal, est son activité de chef du personnel et secrétaire social auprès de la Maison C.F. Bally S.A. à Schönenwerd, poste qu'il occupa pendant cinq ans. Malgré la résistance de la direction de l'entreprise, il introduisit la participation des travailleurs à l'exploitation. « Chaque atelier élit, au bulletin secret, trois délégués ou déléguées. Ces derniers se rassemblent une fois par mois, sous la direction du chef du personnel ou d'un des directeurs, afin de discuter les questions importantes concernant les travailleurs, à savoir : salaires, réclamations, heures de travail, institutions sociales, etc. Mon idée de base était d'amener le patron et les ouvriers à se comprendre mutuellement afin de démontrer que la prospérité constitue l'intérêt des deux parties. » Grâce à cette situation sociale exemplaire, la fabrique de Schönenwerd fut la seule où le travail ne cessa point durant les troubles de la grève générale de 1918. Afin de prévenir une éventuelle occupation ou fermeture forcée de la fabrique par des éléments de l'extérieur, les ouvriers étaient prêts à monter la garde. D'autre part, « les événements de la grève générale prouvèrent de façon éclatante les bonnes dispositions de nos travailleurs, et j'arrivai à persuader M. Iwan Bally à fixer le travail journalier à huit heures, en faisant fi des directives des associations patronales suisses. C'est à la séance de décembre 1918 que fut communiquée cette nouvelle aux délégués des ouvriers et ce fut un véritable cadeau de Noël ». Sur initiative de Réal fut fondée l'union des employés dont le but était de sau-

vegarder les intérêts à l'égard de la Direction de l'entreprise et de favoriser la vie sociale. Des locaux furent mis à disposition à cet effet.

A la longue, cette position — entre le marteau et l'enclume — ne lui convint plus, soit que le travail de bureau alla contre sa nature, soit que la récession, qui avait une influence néfaste sur l'état social, lui déplut, ou que l'appel de la terre, désir de jeunesse, se fit sentir : « Au matin de la nouvelle année 1922, à peine Pierre était-il né, et que sa femme s'était juste remise, je m'assis au bord du lit et lui déclarai : « Chère Emmy, je quitte Bally et deviendrai paysan. Pierre possédera du bien et travaillera la terre. »

C'est ainsi que l'homme de quarante ans s'adonna à l'agriculture. Il fit ses débuts dans deux fermes différentes en Suisse, et après une longue recherche il s'installa dans les environs de Tours où il loua une magnifique propriété. Par la suite il en acheta une identique près de Toulouse. Cette admirable région du Sud de la France fut pendant presque quarante ans sa deuxième patrie et c'est là qu'il passa ses derniers jours.

Doué d'une énergie peu commune et de précaution presque pédante, il travailla son bien pour en faire une entreprise d'agriculture et d'élevage. A côté de l'entretien d'environ cent têtes de bétail de Schwyz, connues comme le troupeau le plus beau, loin à la ronde, il cultiva le blé, la vigne, exploita des forêts et entre tint un vaste jardin. Il eut une grande déception après s'être retiré sur une petite parcelle et avoir vendu son bien, car il vit son successeur transformer peu après ses terres si bien entretenues en une exploitation de blé dont le travail se fit essentiellement au moyen de machines mécaniques. Il faut ajouter à cela l'effroyable coup du sort, dont il ne devait pas se remettre : la perte prématurée de son fils unique.

Très souvent, Réal se pencha sur des idées philosophiques. « Lorsque la Raison de l'homme surpassé ses sentiments, lorsque l'homme classe le Monde en sujets et en objets, en volonté et en préjugés, la culture cesse et la civilisation commence : la fin justifie les moyens. Et pour mieux analyser le mot culture : « On parle de culture lorsque, par exemple, les Bernois laissent intacte une vieille tour de la ville qui les impressionne par sa puissance historique. On parle de civilisation lorsque les Zurichois détruisent une telle tour parce qu'elle ne rend plus service et qu'à sa place on construit un arrêt de tram agrémenté de vespasiennes. » La substantifique moelle de ses pensées lui est venue par la lecture du livre « Der Untergang des Abendlandes » (Le crépuscule de l'Occident). Et cela renforça de plus en plus son pessimisme. Il eut la chance d'avoir en sa femme et sa fille deux fidèles soutiens qui, par leur bon sens et leur humour, contribuèrent à effacer ses idées saumâtres.